

VILLENEUVE

N°24 - VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

& VOUS



➔ ZOOM SUR
LE PLAN COMMUNAL
DE SAUVEGARDE

Crédits photo : SDIS 44

Eco-défis, label de la transition écologique

Retour sur la labellisation de deux entreprises villeretzziennes.



Page 2

Les orientations budgétaires 2023

Recettes et dépenses de fonctionnement et investissements.



Page 9

Transport à la demande 11/25 ans

L'offre estivale de Pornic Agglo Pays de Retz à destination des jeunes.



Page 10

Obtention du Label Eco-Défis 2023 à Villeneuve-en-Retz !

Le 28 mars, deux entreprises artisanales Villeretziennes ont été labellisées Eco-Défis 2023 : la Savonnerie de Marcel et le Fournil de la Baie !

Décernée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la marque Eco-défis valorise les entreprises s'engageant en faveur de la transition écologique via des actions concrètes. La Savonnerie de Marcel, a par exemple, acheté un vélo cargo pour les livraisons de proximité et le Fournil de la Baie sensibilise sa clientèle à l'apport de contenants pour limiter les emballages. Cette démarche soutenue à hauteur de 50% par la municipalité et Pornic Agglo Pays de Retz a pour vocation d'encourager les initiatives durables menées par nos entreprises. Rendez-vous le 5 juin à Pornic pour la remise de trophées !



➔ Vélo cargo de la Savonnerie de Marcel surnommé «Carlos» après un vote sur les réseaux sociaux.

VOS INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie - Pôle Administratif

Direction générale des services
- Accueil - Etat civil - Urbanisme -
Ressources humaines - Vie asso-
ciative et sports - Comptabilité
- Communication - Police
Municipale

31 rue des Jaunins - Bourgneuf
44580 Villeneuve-en-Retz
02.40.21.40.07

mairie.villeneuve@
villeneuveenretz.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Mercredi et
Vendredi :
8h45-12h30/ 13h30-17h00
Jeudi : 8h45-12h30

Mairie - Pôle de Proximité

Agence postale communale -
France Services - CNI &
Passeports - CCAS

1 rue de l'Elinet - Bourgneuf
44580 Villeneuve-en-Retz
02.51.18.06.42

France Services :
franceservices@villeneuveenretz.fr
CCAS :
marie.fougeray@villeneuveenretz.fr
CNI & Passeports* :
cni passeport@villeneuveenretz.fr

Horaires d'ouverture

Lundi & Vendredi :
8h45-12h30/ 13h30-17h00
Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h45-12h30
Samedi : 8h45-12h00

Mairie Déléguée

Accueil - Etat civil

24 rue de Pornic - Fresnay
44580 Villeneuve-en-Retz

02.40.21.41.32

mairie.deleguee@
villeneuveenretz.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : Fermé
Mardi, Jeudi, Vendredi :
8h45-12h30
Mercredi :
8h45-12h30 / 13h30-17h00

*Pour le service CNI & Passeports, les créneaux sont aussi ouverts les mardis et mercredis après-midis de 13h30 à 17h. Prendre rendez-vous obligatoirement en ligne sur notre site : La Mairie/ Démarches administratives/ Carte nationale d'identité et passeport.

Page 4 - Grand Angle**Page 5 - Le portrait**

> Portrait de Mariama et Alexandre

Page 5 - Les brèves en quelques mots

> Subventions aux associations

> Taux de taxe d'aménagement

Pages 6/7 - Le dossier

> Zoom sur le PCS

Page 8 - Les actualités en bref

> Point d'étape sur la fibre optique

> Semaine olympique - Ecole Ostréa

> Respect des parcelles agricoles

> La Nuit des Etoiles

> Ronan Lhermenier, brocanteur

Page 9 - L'infographie

> Les orientations budgétaires 2023

Page 10 - Focus Pornic Agglo Pays de Retz**Page 11 - Tribune des groupes municipaux****Page 12 - Votre agenda**

Villeneuve & Vous - Magazine municipal de la commune
Mairie - 1 place Pierre Mourain
44580 Villeneuve-en-Retz
02 40 21 40 07 / mairie.villeneuve@villeneuvenretz.fr

Directeur de la publication : Jean-Bernard FERRER, Maire
Comité de rédaction : Commission communication
Conception et mise en page : Claire POTIN, Chargée de communication

Crédit photos (sauf mention) : Mairie de Villeneuve-en-Retz

Impression : A Two Communication

Distribution : La Poste

Tirage : 2 300 exemplaires • Dépôt légal juin 2023

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

N° ISSN : 2969-5732

Prochain bulletin : Septembre 2023

Articles à communiquer à l'adresse :

communication@villeneuvenretz.fr

VOS QUESTIONS À JEAN-BERNARD FERRER

Maire de Villeneuve-en-Retz

Nouvelle maquette, nouveau format et même nouveau design, le magazine municipal change aussi de nom. Le premier numéro du « Villeneuve & Vous » débarque dans vos boîtes aux lettres ! Après trois ans sans changement, les « Echos de Villeneuve » font peau neuve. Avec un design au goût du jour, une maquette repensée et une fréquence de parution modifiée, découvrez désormais le magazine « Villeneuve & Vous ». Ce support de communication se veut plus aéré et en phase avec vos attentes d'habitant(e)s de cette belle commune, tout en répondant aux contraintes économiques qui lui incombent.



Concrètement, qu'est ce qui change ?

Au niveau du visuel, la typographie ou encore les couleurs ont changé. Rien n'a été laissé au hasard pour vous offrir une lecture agréable. La périodicité devient bimestrielle afin de répondre à vos demandes de diffusion d'informations plus succinctes et actuelles via ce support. Enfin, le nombre de pages diminue de moitié pour passer à 12 pages.

Va-t-on donner la parole aux habitants ?

Au chapitre des nouveautés et pour faire suite à l'enquête de décembre 2021 : vous donner la parole, cibler la jeunesse, proposer des articles plus courts. Dans chaque édition, je répondrai à 3 questions que vous m'aurez posées. Promotion du territoire et information de proximité seront dorénavant les maîtres-mots.

Les rubriques changent-elles ?

- Un éditto remanié pour répondre à vos questions
- Un portrait pour valoriser les acteurs du territoire (artisan, association etc.)
- Une infographie pour éclaircir des projets municipaux
- Une page Pornic Agglo Pays de Retz résumant les informations essentielles en lien avec notre territoire

Bonne lecture et belle découverte !

Votre Maire, Jean-Bernard FERRER.

Posez vos questions à Jean-Bernard FERRER
en écrivant à : communication@villeneuvenretz.fr

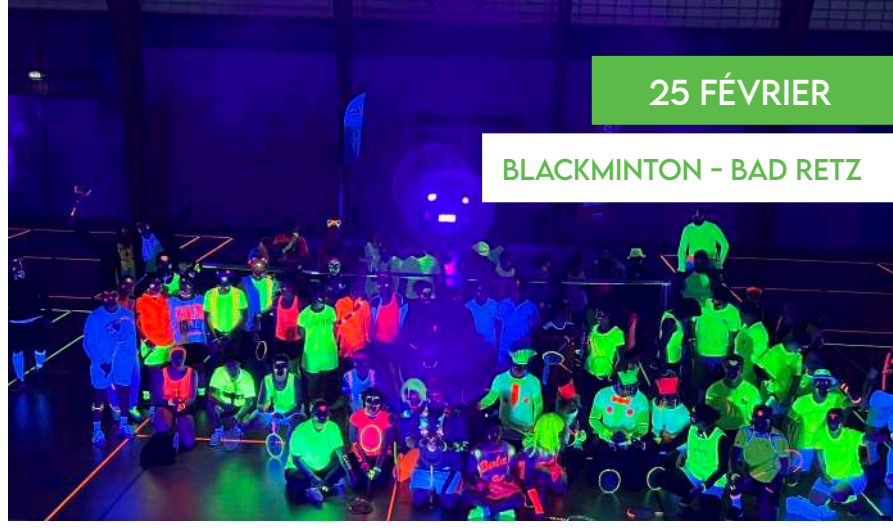




GRAND ANGLE

25 FÉVRIER

BLACKMINTON - BAD RETZ



15 MARS

POSE DES TOITURES DU COMPLEXE SCOLAIRE



22 MARS

RECEPTION DES DESSINS - CAMPAGNE INCIVILITÉS



30 MARS

RÉUNION PUBLIQUE AMI COEUR DE BOURG



30 MARS

SORTIE CCAS À L'OCÉARIUM DU CROISIC



1 & 2 AVRIL

1ÈRE ÉDITION DU SALON DES ARTS DE PRINTEMPS



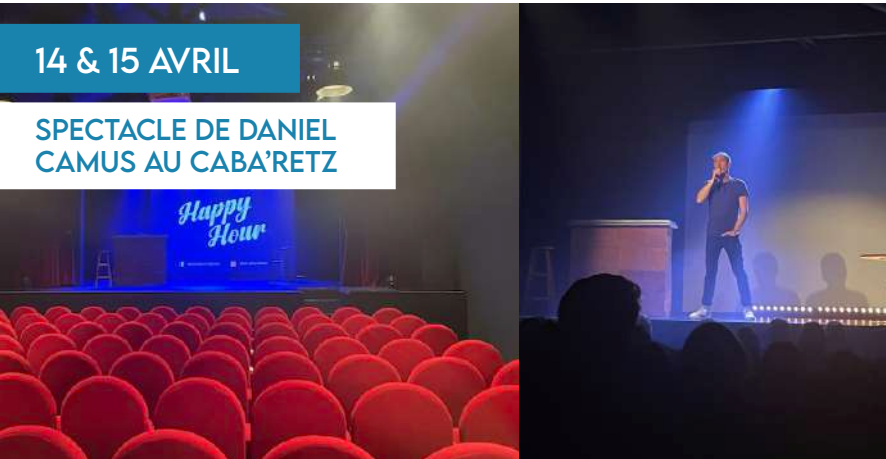
7 AVRIL

RÉFECTION DES BERGES - ROUTE DU PORT LA ROCHE*



14 & 15 AVRIL

SPECTACLE DE DANIEL CAMUS AU CABA'RETZ



19 AVRIL

INSTALLATION DES JEUX À BOURGNEUF ET FRESNAY



*Les travaux de réfection des berges ont été réalisés par Pornic Agglo Pays de Retz au niveau de la D80 dans le but de protéger une habitation.

Deux jeunes repreneurs Chez P'tit Père – Le Colvert !

Découvrez aujourd'hui les nouveaux propriétaires de Chez P'tit Père – Le Colvert qui vous font part de leur parcours, leur restaurant et surtout leur cuisine !

Installés depuis 2019 en France, ce jeune couple s'est rencontré dans le Sud du Sénégal. Initialement à la recherche d'un restaurant près de Nantes, Alexandre et Mariama se sont finalement rapprochés de Villeneuve-en-Retz.

Alexandre précise « *mes grands-parents habitent à 100 mètres du restaurant, ce qui fait que je connaissais déjà bien la région car j'y venais passer mes vacances!* ». C'est en avril 2022, qu'ils ont repris les rênes du restaurant épaulés par deux salariés qui sont en charge de l'accueil des clients et de la gestion du food truck installé à Nantes pour le côté plus « street food » du restaurant.

En cuisine, Alexandre et Mariama ont à cœur de partager une cuisine du monde avec un penchant pour l'influence sénégalaise. Le Tiéboudiène par exemple est un plat constitué de riz cassé, de poisson et de légumes, symbole national de la gastronomie sénégalaise. « *Cela ressemble à un ragoût* » précise Mariama. Le système de buffet quant à lui a été stoppé pour passer uniquement à du service à l'assiette. Du côté de Chez P'tit Père, on retrouve un menu avec au choix 3 entrées, plats et desserts qui changent tous les jours. Pour le Colvert, la carte est gastronomique et évolue tous les mois. Le travail des produits locaux est privilégié comme les fromages ou encore les volailles, cependant, certains aliments proviennent du Sénégal, comme les poissons fumés, étant donné l'identité culinaire des jeunes chefs. Une prestation traiteur sur commande à partir de 10-20 personnes peut aussi être réalisée et des soirées musicales à thèmes sont en réflexion. Dans les mois à venir, la décoration intérieure va aussi être revue afin de faire de ce restaurant un lieu vivant et pétillant !



LES BRÈVES EN QUELQUES MOTS

Subventions aux associations 2023



Lors du conseil municipal du 4 avril 2023, les élus ont décidé de poursuivre leur soutien actif au tissu associatif villeretzien en votant les demandes de subventions présentées par Nancy Pineau. Un total de 54 663.75€ a été accordé à une trentaine d'associations au titre de l'année 2023. Cette enveloppe financière vient compléter la mise à disposition des salles communales. Pour plus de détails, rendez-vous sur notre site internet en suivant les rubriques : *Vie municipale/Publication des actes/ Procès-verbaux et délibérations.*



Modification du taux de la Taxe d'Aménagement

La Taxe d'Aménagement est une taxe due pour toutes les opérations en lien avec une autorisation d'urbanisme créant de la surface plancher close et couverte, supérieure à 5m². Elle est forfaitaire pour les piscines et les panneaux solaires. La taxe d'aménagement sert à financer les équipements publics comme la voirie et les réseaux nécessaires aux futures constructions ou aménagements. Le conseil municipal du 04 avril 2023 a voté le passage du taux de cette taxe de 4.25% à 5% à compter du 1er janvier 2024.

ZOOM SUR : LE PCS

PRÉVENTION DES RISQUES



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil à disposition du Maire permettant de préparer et entraîner les acteurs communaux à gérer des situations de crises.

Qu'est-ce qu'un PCS ?

Le PCS est un document obligatoire pour toutes les communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRN) approuvé, et s'organise autour de quatre axes :

- L'information de la population
- Le diagnostic des risques et des vulnérabilités locales
- L'organisation communale assurant la protection et le soutien de la population
- Les modalités de mise en œuvre de la réserve communale de sécurité civile (quand cette dernière sera constituée)

L'ensemble de ces documents réglementaires rappelle aussi le rôle de Directeur des Opérations de Secours (DOS) tenu par le Maire en cas d'évènement de sécurité civile.

L'objectif est de «s'organiser pour être prêt». Il s'agit de se préparer, se former, identifier et organiser par anticipation les principales missions pour faire face à un événement dangereux, imprévu et brutal qui pourrait survenir sur le territoire et pour lequel les enjeux humains, économiques et environnementaux sont forts. Avec les services de secours, le Maire, les élus et les agents municipaux sont les acteurs du PCS.





Être bien informé des risques pour mieux faire face : le DICRIM

Pour s'assurer que la population adopte le bon comportement en cas de crise, il est primordial qu'elle soit informée des risques et conduites à tenir.

L'objectif du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est d'informer les habitants sur les risques majeurs auxquels ils peuvent être confrontés, leurs conséquences, et sur ce qu'ils doivent faire en situation de crise. Le DICRIM est un outil pédagogique recensant tous les risques possibles sur la commune. Chacun d'eux est associé à une définition et recense les consignes à appliquer avant, pendant et après la crise. Par exemple, Villeneuve-en-Retz est exposée à 5 types de risques : inondations, mouvements de terrain, séismes, événements exceptionnels et climatiques.

Pour alerter et informer d'une crise : **FR Alert**, **Facebook** & **IntraMuros**. **FR Alert** est un dispositif national prévenant en temps réel toute personne ayant un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger pour l'informer des comportements à adopter. A l'échelle communale, une page **Facebook** et une application **IntraMuros** existent et sont utilisées entre autres pour vous informer des situations de crise (inondations, tempêtes etc) afin de limiter les risques potentiels. Restez connectés : Facebook : <https://www.facebook.com/mairieVilleneuveEnRetz> / IntraMuros : «Villeneuve-en-Retz».

“ **Soyez acteurs de votre sécurité et celle de votre entourage.**

Xavier LE LAY
Conseiller délégué



7 BONS RÉFLEXES EN CAS D'ALERTE



Mettez-vous à l'abri



Fermez les portes et fenêtres



Écoutez France Bleu Loire Océan 101.8 FM



Consultez les messages FR Alert



Évitez de téléphoner



Restez à l'écoute des consignes de sécurité



Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation



Fibre optique : Point sur le déploiement à Villeneuve-en-Retz

Fin 2023-2024, tous les foyers seront raccordables ! Si votre domicile est trop éloigné du dernier poteau téléphonique, le prolongement du raccordement vous sera facturé. La mairie se doit de consolider les points de livraison, quelques foyers auront donc de ce fait une modification d'adresse. Contact : Yann PIGOT - 02.40.21.12.41.

Cérémonie d'ouverture de la semaine olympique à l'École l'Ostréa !

Du 3 au 8 avril, a eu lieu la semaine olympique et paralympique à Ostréa. Des ateliers et défis étaient organisés pour sensibiliser les enfants au handicap. Damien Letulle, archer paralympique était présent lors de cette cérémonie au cours de laquelle les élèves se sont symboliquement relayés la flamme olympique.



Respect des domaines privés et parcelles agricoles

Afin que perdure le cadre de vie idéal de notre commune, voici un rappel des règles de savoir-vivre à respecter ! Toute promenade ou festivité ne doit en aucun cas porter préjudice aux productions agricoles ainsi qu'à l'environnement. Les chiens ne peuvent donc pas être laissés sans surveillance à la divagation, de même que les fleurs sauvages ou cultivées ne sont pas en libre-service. Concernant les chemins agricoles, ceux-ci ne sont pas des terrains de rodéo tout comme les parcelles agricoles. Faisons tous preuve de bon sens afin de contribuer au bien-vivre ensemble !



La «Nuit des étoiles» : votre spectacle céleste estival !

Comme tous les ans, les Randonneurs des étoiles organise la «Nuit des étoiles » avec le concours de la commune. Cette année, la soirée se déroulera le vendredi 11 août, secteur de St Cyr. Elle débutera à 21h à la salle polyvalente avec une conférence de Didier Chaillou, docteur en géophysico-chimie et spécialiste des météorites. Le thème portera sur la formation et l'évolution de notre système solaire en s'appuyant sur les caractéristiques des météorites. Enfin, une observation du ciel nocturne sera proposée au Point de Vue de St Cyr dès 22h30. Cet évènement est ouvert à tous et gratuit.



Ronan Lhermenier : marchand d'antiquités et d'objets anciens

Après 13 ans dans l'administration, Ronan LHERMENIER décide de changer de vie et crée son entreprise en devenant marchand d'antiquités et d'objets anciens. Entre antiquaire et brocanteur, il propose de beaux objets de décoration, des tableaux et meubles de qualité, qu'il chine essentiellement en vente aux enchères. Depuis début avril, sa boutique est ouverte au 6 rue du Château Gaillard. Ronan vous accueille tous les jours de 11h à 19h. Passionné d'histoire et d'art, Ronan est toujours en quête de nouveaux trésors et peut être contacté au 06.75.28.67.95 ou sur belcanto. antiquites@gmail.com.

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Budget 2023 : Vote des recettes, dépenses et investissements prévus.

Le 4 avril, le conseil municipal de Villeneuve-en-Retz a voté son budget 2023. Dans la poursuite de notre harmonisation fiscale et avec comme objectif, le maintien de la qualité des services à la population, le budget de fonctionnement voté s'équilibre à 5 306 738 €, ce qui permet de dégager 1 079 738 € d'autofinancement. Côté investissement, pour répondre à vos besoins et préparer l'avenir, l'enveloppe 2023 du budget d'investissement s'élève à 12 108 338 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

TOTAL : 5 306 738€

CHARGES GÉNÉRALES
1 237 000€



CHARGES FINANCIÈRES
75 000€



CHARGES EXCEPTIONNELLES
5 000€



DÉPENSES



TAXES
ATTÉNUATIONS DE PRODUITS
2 000€



VIREMENT AUX INVESTISSEMENTS
1 079 538€



CHARGES DE PERSONNEL
1 724 200€

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
509 000€



AMORTISSEMENTS
675 000€



QUELQUES INVESTISSEMENTS ENGAGÉS SUR 2023



COMPLEXE SCOLAIRE DE FRESNAY
4 023 000 €



AVENUE DE LA GARE
857 118€



ROUTE D'ARTHON/ROUTE DE NANTES
700 000€



MAIRIE HISTORIQUE DE BOURGNEUF
636 271€



RESTAURANT SCOLAIRE DE ST CYR
450 000€



DÉBUT DU PROJET MARCHÉ U
270 000€

TRANSPORT À LA DEMANDE « JEUNES » POUR LES 11-25 ANS



Vous avez entre 11/ 25 ans et souhaitez vous déplacer sur l'agglomération cet été ? L'offre estivale «Transport à la demande» est faite pour vous !

Jusqu'au 31 août, un transport à la demande à destination des jeunes habitant sur les communes non desservies par la navette estivale est proposé. Ce service gratuit en direction de Pornic est proposé du lundi au vendredi avec deux trajets par jour (aller le matin vers 11h et départ le soir de Pornic à 17h30). Les vélos sont acceptés ! Le circuit orange passe par Villeneuve-en-Retz et porte le numéro 2. Il dessert les arrêts situés à la salle des sports de Fresnay et au café de St Cyr.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, inscrivez-vous gratuitement sur https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/papr2022_tad et réservez votre voyage la veille avant 12h en ligne ou par téléphone au 02.72.92.40.61. Pensez à indiquer le point d'arrêt où vous souhaitez être récupéré ! En cas d'annulation, envoyez un mail à mobilites@pornicagglo.fr ou contactez le numéro de téléphone cité plus haut.



A noter que le transport à la demande vient en complément de la navette estivale de Pornic Agglo Pays de Retz déployée sur Villeneuve-en-Retz (circuit D) desservant le secteur de Bourgneuf, et plus précisément la Zone des Salines et l'Office de Tourisme. Ce service est ouvert à tous !

LES ATELIERS DU « MOI » CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

Courant juin, Pornic Agglo Pays de Retz organise deux ateliers d'expression à Pornic de 19h à 21h destinés aux femmes victimes de violences conjugales.

Chaque atelier est une séance unique et libre animé par Aline Lainé, praticienne en psychodrame et comédienne et Marie Thibaud, thérapeute familiale et systémicienne. Pour les femmes, aucune obligation à part celle d'accepter de venir se découvrir autrement, en toute liberté. Ainsi, aucune durée n'est imposée et aucun objectif prédéfini n'est fixé aux ateliers. Si vous souhaitez comprendre le fonctionnement de ces séances, vous pouvez contacter Aline au 06.14.45.17.51.



Vous êtes en situation délicate ? Vous pouvez aussi contacter le 3919, numéro national gratuit d'écoute pour les femmes victimes de violences.



..... Cette tribune est mise en place par la nouvelle mandature, conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT. Libre d'expression, son contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner. Le prochain bulletin municipal paraîtra semaine 36 (du lundi 4 au vendredi 8 septembre). La date butoir pour publication dans ce numéro des articles de l'expression des groupes municipaux est fixée au : Mercredi 12 juillet 2023 - 18h. Passé ce délai, l'article ne sera pas pris en compte et ne sera pas publié.

Villeneuve pour Tous

Le budget 2023 fait-il rêver ?

Un manque de transparence d'une réponse de la majorité sur les subventions aux associations : «la commission est en droit de ne pas dévoiler les critères d'attribution» nous a de nouveau interpellés.

Nous allons vous expliquer notre vote contre le budget :

L'augmentation de la taxe d'aménagement est votée par la majorité. Notre groupe, n'est pas favorable au passage du taux de la taxe d'aménagement de 4.25 à 5 %. Si ce n'est pas un problème pour la majorité, qu'en est-il pour les contribuables ? Cet impôt passe à 3322 €, pour une maison de 100 m2, soit une augmentation de 300 €. Cette harmonisation avec des communes de l'Agglo, n'était pourtant pas une obligation.

Le réaménagement de l'ancien Marché U ne risque pas de se concrétiser de sitôt. L'emprunt est mis en réserve dans un compte épargne. C'est donc son étude déjà bien longue, qui va se poursuivre encore et encore.

Ce budget entérine les harmonisations par le haut des tarifs communaux que le Maire a fait voter. Nous nous sommes positionnés contre, car il s'agit d'une augmentation déguisée. Ne pensez-vous pas qu'une harmonisation peut se faire aussi en s'alignant sur le tarif le plus bas.

Dans ce budget la réalisation du complexe scolaire de Fresnay tient une place non négligeable.

L'indice de désendettement est passé de 2 ans il y a peu à 3 ans. Nous n'y voyons pas de raison de s'en satisfaire.

Notre équipe reste à votre écoute pour défendre vos intérêts.

Les élus de « Villeneuve pour Tous »

.....

Demain Villeneuve-en-Retz

Pour ce bulletin, le groupe « Demain Villeneuve-en-Retz » n'a pas communiqué de tribune libre

.....

Un nouveau souffle pour Villeneuve-en-Retz

Pour ce bulletin, le groupe « Un nouveau souffle pour Villeneuve en Retz » n'a pas communiqué de tribune libre



VOTRE AGENDA



Vous souhaitez communiquer sur vos animations ? Prenez contact avec communication@villeneuvevretz.fr



Concert d'été de la Clé de Sel

10 juin - Concert d'été de « La Clé de Sel » accompagnée de la chorale « A portée de voix » de St Macaire-en-Mauges. A 20h30 - Eglise Notre Dame de Bon Port.



2ème édition du Rallye de la Mémoire

10 juin - Rallye au départ du Musée du Pays de Retz à 8h30. Découverte du territoire (histoire, patrimoine, énigmes). Inscriptions auprès du Souvenir Français.



Soirée magie et hypnose

10 juin - L'ADCA organise une soirée magie et hypnose avec Juminiman & Co au théâtre de Villeneuve-en-Retz. Début du spectacle à 20h45. Réservations au 06.65.32.53.54.



2ème édition de la Fête du vélo

10 juin - Pornic Agglo Pays de Retz renouvelle la fête du vélo sur Villeneuve-en-Retz. Départ prévu à l'Office de Tourisme et passage à la Ferme du Fresne.



Fête de l'Ecole l'Ostréa

24 juin - L'Amicale Laïque de l'Ecole l'Ostréa organise sa fête de fin d'année. Rendez-vous à 11h à l'école.



Portes ouvertes du Moulin de l'Arzelier

24 & 25 juin - Ouverture du Moulin de 10h à 18h lors des journées du patrimoine de pays et des moulins. Visites guidées, animations, cuisson et vente de pains.

Gala du Twirling Club Fresnay

30 juin & 1er juillet - Le Twirling Club de Fresnay organise son gala avec pour thème « la remise des oscars ». Rendez-vous à 20 h à la salle des sports de Fresnay.

Les Rivières en fête

1er & 2 juillet - Le Comité des Fêtes des Rivières vous invite aux « Rivières en fête 2023 ». Au programme : animation Brésil, jeux, repas et feu d'artifice Aux Guérins.

Concert de Natasha et Eric Blin

3 août - Le duo de chanteurs Natasha et Eric Blin vous propose un concert à l'Eglise Notre Dame de Bon Port à Bourgneuf. Début prévu pour 16h30.

Festival 2023 des Burners

Du 4 au 6 août - Concert rock'n'roll culture au Bar Le Marais, exposition de vieux véhicules américains, bar et restauration sur place aux étangs de Bourgneuf.

Nuit des étoiles

11 août - Les Randonneurs des Etoiles organisent la « Nuit des Etoiles » dès 21h - Salle Polyvalente de St Cyr. Une conférence sera aussi assurée par Didier Chaillou.

Ouest Bike Show

16 & 17 septembre - Compétition de motos et de stunt lors d'un week-end - Bourgneuf. Samedi 16h-23h30 et dimanche 11h-19h. Bar et restauration sur place.



Pour plus de détails sur ces animations, rendez-vous sur notre site internet/ page Facebook/ application IntraMuros.